



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Célestin, tenue le mardi 2 septembre 2025, à 19 h 30, à la salle des assemblées du Conseil municipal située au Presbytère de Saint-Célestin (500, rue Marquis, Saint-Célestin).

Le mairesse, Madame Sandra St-Amour-Moreau, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Conseiller # 1, Thomas Leblanc	Conseiller # 2, Jocelyn Proulx
Conseillère #3, Mireille Lemay	Conseiller # 4, Mathieu Beauchamp Filion
Conseiller #5, Tommy Richard	Conseiller # 6, François Chabot

Stéphanie Hinse, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La mairesse, Madame Sandra St-Amour-Moreau, constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2025
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 août 2025
5. Présentation et adoption des comptes à payer
6. Rapport du maire
7. Rapport des élus
8. Fonds de développement structurant du territoire (FDST/FRR)
9. Consultation sur le projet Maisons Canada 2025 du gouvernement du Canada
10. Concours de photos
11. Varia
12. Étude de la correspondance
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

2025-09-125

Il est proposé par le conseiller, Monsieur Mathieu Beauchamp Filion, appuyé par le conseiller, Monsieur Tommy Richard, et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2025

2025-09-126

Il est proposé par le conseiller, Monsieur Tommy Richard, appuyé par le conseiller, Monsieur François Chabot, et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2025 soit adopté.

ADOPTÉ

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AOÛT 2025

2025-09-127

Il est proposé par le conseiller, Monsieur Tommy Richard, appuyé par le conseiller, Monsieur Mathieu Beauchamp Filion, et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 août 2025 soit adopté.

ADOPTÉ



5. PRESENTATION ET ADOPTION DES COMPTES A PAYER

La directrice générale et greffière-trésorière, Stéphanie Hinse, dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, des comptes payés, le montant des salaires nets versés, à savoir :

Total des salaires	16 093.57 \$
Total des comptes à payer	40 246.68 \$
Total des comptes payés	172 779.54 \$
Grand Total	229 119.79 \$

2025-09-128

Il est proposé Il est proposé par le conseiller, Monsieur Tommy Richard, appuyé par le conseiller, Monsieur Thomas Leblanc, et résolu à l'unanimité :

QUE les listes des comptes déposées soient approuvées et que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à faire les paiements.

ADOPTÉ

6. RAPPORT DU MAIRE

La Mairesse fait un résumé de la réunion de la RIGIDBNY qui a eu lieu le 26 août dernier. Il n'y a pas eu de séance du conseil des maires de la MRC en août

7. RAPPORT DES ELUS

Le conseiller, monsieur Tommy Richard, nous fait un résumé de la dernière rencontre de l'OTJ.

8. FONDS DE DEVELOPPEMENT STRUCTURANT DU TERRITOIRE (FDST/FRR)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déposé deux demandes d'aide financière au Fonds de développement structurant du territoire (FDST/FRR);

CONSIDÉRANT QUE la première demande, pour le *Projet d'affichage des numéros civiques* est terminé et que les coûts sont moins élevés que ceux estimés lors du dépôt de la demande;

CONSIDÉRANT QUE la deuxième demande pour le *Projet d'une génératrice au centre communautaire* n'a pas atteint le montant maximal d'aide financière (70%);

EN CONSÉQUENCE,

2025-09-129

Il est proposé par le conseiller, Monsieur Thomas Leblanc, appuyé par la conseillère, Madame Mireille Lemay, et résolu à l'unanimité :

DE demander à la MRC de Nicolet-Yamaska de transférer le montant restant de l'aide financière accordé au *Projet d'affichage des numéros civiques* au *Projet d'une génératrice au centre communautaire*.

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents en lien avec la présente résolution.

ADOPTÉ

9. CONSULTATION SUR LE PROJET MAISONS CANADA 2025 DU GOUVERNEMENT DU CANADA

CONSIDÉRANT QUE pour répondre à la crise du logement, le gouvernement Carney a annoncé la mise en place d'une nouvelle entité *chargée de construire des logements abordables, d'offrir du financement aux constructeurs d'habitations abordables et de catalyser une industrie de la construction domiciliaire plus productive*, appelée Maisons Canada;



NO DE RESOLUTION
OU ANNOTATION

- CONSIDÉRANT QUE** les objectifs et orientations qui structurent le programme Maisons Canada présentés dans le document *Guide de sondage du marché* est actuellement en consultation et vise une mise en œuvre en 2026;
- CONSIDÉRANT QUE** les deux objectifs de Maisons Canada sont de *construire des logements abordables à grande échelle* et de *construire plus vite, mieux et plus intelligemment*;
- CONSIDÉRANT QU'** il est clairement annoncé l'intention de miser sur le soutien des projets d'envergure et que les critères de sélection des investissements seront d'abord le nombre important de logements des projets sélectionnés;
- CONSIDÉRANT QUE** la situation du manque de logements locatifs, qu'ils soient sociaux, abordables ou réguliers, n'est pas qu'un enjeu urbain, mais affecte toutes les régions du Québec, affichant trop souvent des taux d'inoccupation en deçà du 1 %;
- CONSIDÉRANT** l'impact du manque de logements sur les démarches d'attractivité des territoires hors des grands centres pour répondre aux besoins criants de main-d'œuvre des entreprises et commerces en région, ainsi que sur les efforts de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec et des élu(e)s locaux;
- CONSIDÉRANT QUE** toutes les collectivités quelle que soit leur taille, pas seulement les plus grandes agglomérations, doivent avoir accès à cet éventuel programme;
- CONSIDÉRANT QUE** ce programme doit contribuer aux efforts des collectivités locales de dynamisation et d'occupation du territoire essentiels à la vitalité économique et sociale du Québec et du Canada;

EN CONSÉQUENCE,

2025-09-130

Il est proposé par le conseiller, Monsieur Thomas Leblanc, appuyé par la conseillère, Madame Mireille Lemay, et résolu à l'unanimité d'appuyer la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de recommander au ministre du Logement, des Infrastructures et des Collectivités, l'honorable Gregor Robertson :

QUE Maisons Canada soutienne autant les communautés en région que les grands projets de développement immobilier en adoptant une approche adaptée et modulée, basée sur l'importance des besoins et l'impact des projets pour les collectivités et non sur le nombre d'unités que contient un projet;

QUE Maisons Canada reconnaisse les compétences des gouvernements locaux;

QUE le programme Maisons Canada prévoit un volet distinct pour les collectivités locales et géré par celles-ci afin de répondre aux besoins en logement des régions du Québec;

ET QUE soit facilité et accéléré la négociation et la conclusion des ententes Fédérale-Québec afin que les communautés bénéficient rapidement de ces opportunités accélérant la création de logements.

QUE copie de cette résolution soit transmise aux personnes et organisations suivantes :

- M. Mark Carney, premier ministre du Canada
- M. Gregor Robertson, ministre du Logement et des Infrastructures et des Collectivités du Canada
- M. François Legault, premier ministre du Québec
- M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation du Québec
- M. Louis Plamondon député fédéral
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Fédération canadienne des municipalités (FCM)

ADOPTÉ



10. CONCOURS DE PHOTOS

CONSIDÉRANT QUE les citoyens avaient jusqu'au 28 août dernier pour faire parvenir leurs photos au bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit nommer 2 citoyens qui feront partie du jury pour déterminer les 5 plus belles photos de toutes celles reçues;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, Monsieur Tommy Richard, appuyé par le conseiller, Monsieur Mathieu Beauchamp Filion, et résolu à l'unanimité :

DE nommer Mesdames Geneviève Gendron et Danielle Jutras membres du jury.

QUE les 5 photos sélectionnées seront dévoilées à la prochaine séance du conseil.

ADOPTÉ

11. VARIA

Aucun sujet ajouté au varia.

12. ÉTUDE DE LA CORRESPONDANCE

- *PDF Québec (pour les droits des femmes du Québec) - Les enjeux des toilettes et des vestiaires mixtes pour les femmes et les filles*

13. PERIODE DE QUESTIONS

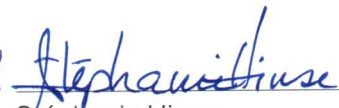
Les citoyens présents sont invités à poser leurs questions.

14. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

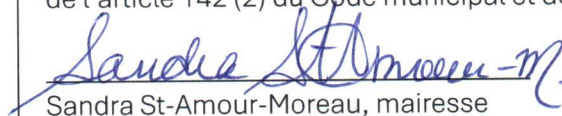
Il est proposé par le conseiller, Monsieur Jocelyn Proulx, appuyé par le conseiller, Monsieur Tommy Richard, et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour ayant été épuisé, la session soit levée **19 h 57**.

ADOPTÉ

	
Sandra St-Amour-Moreau Mairesse	Stéphanie Hinse directrice générale et greffière-trésorière

Je, Sandra St-Amour-Moreau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et décide de ne pas exercer mon droit de veto


Sandra St-Amour-Moreau, mairesse